

**VIÊT-NAM**  
**Libérez immédiatement tous les**  
**prisonniers d'opinion**

Index AI : ASA 41/011/2005  
ÉFAI

Mardi 26 avril 2005

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International se réjouit des informations reçues au sujet de la prochaine libération de deux prisonniers d'opinion, dans le cadre d'une amnistie générale concernant plus de 7 500 prisonniers. L'amnistie marque le trentième anniversaire de la fin de la guerre du Viêt-Nam le 30 avril.

Parmi les personnes sur le point d'être libérées figurent le révérend Pham Ngoc Lien, soixante-trois ans, membre de la Congrégation catholique de la Vierge corédemptrice, qui a passé les dix-huit dernières années en prison et Le Thi Hong Lien, jeune enseignante de l'Église chrétienne mennonite, qui aurait été battue et victime d'abus pendant ses onze mois d'emprisonnement.

*« La remise en liberté anticipée de ces deux personnes, toutes deux en mauvaise santé, est attendue depuis trop longtemps ; c'est un pas positif et bienvenu, a déclaré Amnesty International. Toutefois nous appelons une fois encore les autorités vietnamiennes à libérer tous les prisonniers d'opinion et à cesser d'incarcérer des militants politiques et religieux ayant exercé leurs droits fondamentaux à la liberté d'expression, d'association et de religion.*

*« Tant que des changements substantiels ne seront pas apportés aux textes de loi, tout Vietnamien risque de se faire arrêter simplement pour voir exprimé de façon pacifique des convictions politiques ou religieuses.*

*« Malgré la remise en liberté de ces prisonniers d'opinion, les autorités vietnamiennes continuent de faire fi du droit national et international en recourant à des lois sur la sécurité pour emprisonner des personnes ayant exercé leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de religion, et cela malgré les garanties contenues dans la Constitution vietnamienne et le droit international relatif aux droits humains. Il est temps pour les autorités de prendre la responsabilité de faire respecter et*

*de protéger les droits fondamentaux de tous. »*

**Complément d'information**

**Le révérend Pham Ngoc Lien (Tri)**, soixante-trois ans, membre de la Congrégation catholique de la Vierge corédemptrice, est emprisonné depuis dix-huit ans. Il faisait partie d'un groupe de vingt-trois moines et prêtres catholiques romains arrêtés en mai 1987 lors d'opérations de police au monastère de Thu Duc, près de Ho Chi Minh-Ville, pour avoir organisé des cours de formation et distribué des livres religieux sans autorisation du gouvernement. En octobre 1987, il a été condamné à vingt années d'emprisonnement auxquelles s'ajoutaient cinq années d'assignation à résidence, au titre de la loi sur la sécurité, pour « *diffusion de propagande hostile au régime socialiste et atteinte à la politique de solidarité.* » Les vingt-deux autres moines arrêtés en même temps que lui avaient également été condamnés à des peines allant de quatre années d'emprisonnement à la perpétuité ; tous ont été libérés, sauf le révérend Pham Ngoc Lien (Tri) et le Frère Nguyen Thien Phung (Huan), qui ont été adoptés comme prisonniers d'opinion par Amnesty International depuis de nombreuses années. À la connaissance d'Amnesty International, le Frère Nguyen Thien Phung n'est pas concerné par l'amnistie actuelle et restera à la prison Z30A, dans la province de Dong Nai.

**Le Thi Hong Lien**, vingt-et-un ans, enseignante de l'Église chrétienne mennonite vietnamienne, a été arrêtée en juin 2004 en même temps qu'un certain nombre de membres de la communauté mennonite. Le 12 novembre, elle a été condamnée à douze mois d'emprisonnement pour « *résistance à officiel dans l'exercice de ses fonctions* » pour son rôle lors d'une manifestation. Les membres de l'Église mennonite et d'autres organisations religieuses non autorisées par le gouvernement subissent le harcèlement des autorités depuis de nombreuses années et sont fréquemment emprisonnés. Le Thi Hong Lien avait pris part à un certain nombre de manifestations organisées pour protester contre la politique du gouvernement en matière de religion et avait été arrêtée de nombreuses fois. Elle aurait été battue et aurait été victime d'abus au cours de son emprisonnement et sa santé physique et mentale se serait beaucoup dégradée. En février, elle a été transférée à l'hôpital

psychiatrique de Bien Hoa, sous la surveillance de gardes pénitentiaires. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnestv.org>**